



Fiche descriptive du phénomène :

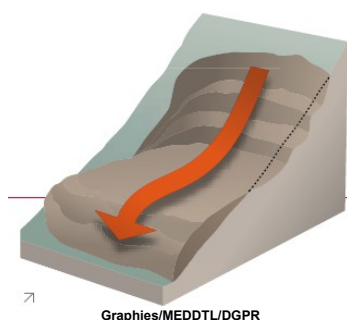
D Mouvement de terrain

1. Définition

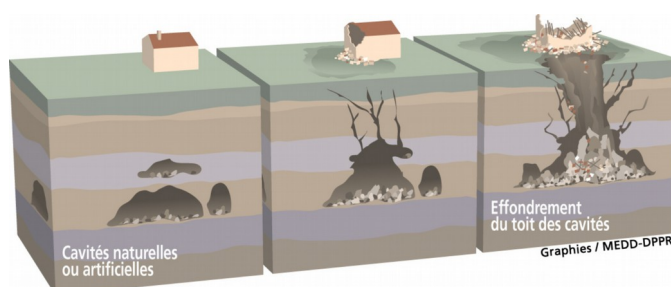
Ce phénomène couvre plusieurs types de phénomènes d'instabilité des terrains (hors sécheresse et séisme) :

- Les **effondrements de terrain** : Ils résultent de la rupture de cavités préexistantes en profondeur. Cette rupture se propage jusqu'en surface créant des excavations généralement de forme cylindrique. Les carrières abandonnées et les cavités d'origine anthropique ne sont pas exclues du champ des catastrophes naturelles.
- Les **affaissements de terrain** : Ce sont des dépressions topographiques peu profondes (quelques dizaines de centimètres au plus). Ils sont lents et progressifs.
- Les **glissements de terrain** : Ce sont des déplacements de terrains meubles ou rocheux le long d'une surface de rupture. Leur volume varie de quelques dizaines de mètres cubes à quelques centaines de milliers de mètres cubes. Ils se produisent généralement en situation de forte saturation des terrains en eau.
- Les **éboulements et chutes de blocs et de pierre** : Ce sont des phénomènes gravitaires rapides. Les éléments rocheux provenant des falaises, escarpement ou formations meubles se propagent en chute libre ou par rebonds et peuvent parcourir des distances variables en fonction de la forme du bloc, de son volume, de la pente, etc. Selon les volumes de roches mis en jeu, on parle de chutes de pierre et bloc (moins de quelques mètres cubes) ou d'éboulements en masse (quelques centaines à des milliers de mètres cubes).

2. Schéma descriptif



Graphies/MEDDTL/DGPR



3. Identification du phénomène

Ce phénomène nécessite une expertise géologique de terrain. Il faut s'assurer qu'il ne s'agit pas d'un autre phénomène comme le retrait-gonflement des argiles, un séisme ou une coulée de boue.

Ce phénomène est associé en général à des anomalies pluviométriques qui portent sur plusieurs mois.